

L'histoire des Juifs de France en question(s) – V : L'entre-deux-guerres

Après 1918, la très réactionnaire Ligue des patriotes de Charles Maurras accueille des anciens combattants juifs ; deux grands rabbins (Maurice Eisenbeth et Maurice Liber) affichent leurs sympathies¹ pour les Croix de feu, dirigées par le très réactionnaire colonel de La Rocque, jusqu'à leur dissolution en 1936 et leur remplacement par le Parti social français ouvertement antisémite ; en 1930 se crée une Association des anciens combattants volontaires juifs et une Union patriotique des Français israélites en 1934, qui regroupent quelques centaines de Juifs !

Selon P. Landau (*in* P. Birnbaum, dir., 1990) ces associations juives tentent de «*lutter contre les organisations antisémites qui niaient la participation patriotique des juifs*», à la première guerre mondiale et les 7 500 Juifs tombés au combat durant cette période.

Si la pratique religieuse régulière diminue considérablement chez les Juifs et devient minoritaire, il en est de même en Europe orientale, mais dans ce cas, comme le souligne Simon Epstein, il s'opère une mutation : les Juifs «*créent un nouveau modèle d'appartenance identitaire : la nationalité juive*», ce qui a des conséquences en France quand une seconde vague migratoire (environ 100 000 Juifs d'Europe de l'Est, surtout de Pologne et de Russie²) arrive à la fin des années 1920 et au début des années 1930. Ils font partie d'une vague d'immigration plus large, dont ils ne constituent pas plus de 10%.

Néanmoins, ces Juifs étrangers provoquent, dans un contexte de crise économique, une importante montée de la xénophobie et de l'antisémitisme chez les organisations d'artisans, de commerçants, d'avocats et de médecins et dans les chambres de commerce. Dès 1932, sont votées des lois pour limiter l'immigration. La presse adopte un ton de plus en plus judéophobe dans les années 1930, ce qui explique en partie pourquoi Vichy put imposer assez facilement son idéologie fasciste³ : le terrain avait été préparé non seulement par l'extrême droite et par l'Église catholique, mais aussi par les médias. De plus, plusieurs lois restreignant les possibilités d'emploi des étrangers, donc des Juifs récemment immigrés, furent adoptées avant la seconde

1. L'historien P. Bourdrel (2004) nous explique naïvement que cette collaboration n'exprime «*aucune forme d'adhésion idéologique*» et relève seulement de la «*volonté intégrationniste marquée de la communauté juive doublée d'une fraternité soudée sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale*» !

2. Notons que si 2 762 000 Juifs russes et polonais immigrèrent aux États-Unis dans les vingt premières années du XX^e siècle, 210 000 s'installent en Angleterre, 150 000 en Argentine et **seulement 100 000** en France.

3. Il faut souligner que, sous l'Occupation, les nazis purent compter non seulement sur les journaux français (*Le Pili, Aujourd'hui, Les Nouveaux Temps*) mais qu'il créèrent aussi, à destination des ouvriers, des «*journaux aux titres trompeurs, L'Atelier, La France au travail, La France socialiste [...] chargés de véhiculer la doctrine du national-socialisme. Si l'Occupation a donné leur chance à d'obscurs opportunistes, beaucoup d'éditorialistes portent des noms connus déjà du Tout-Paris d'avant la guerre*» (B. Philippe, 1997).

guerre mondiale, et ces décisions préparèrent aussi les mentalités aux discriminations multiples imposées par Vichy.

Il est important de noter que cette arrivée des Juifs est-européens remet en cause l'équilibre interne de la minorité juive en France et introduit des **comportements plus «identitaires»** chez les Juifs face à l'État républicain assimilationniste. Dans la plupart des pays de l'Europe orientale, il existe en effet des nationalités juives et dans certains pays des **partis juifs** et donc des **députés de partis juifs**, comme en Pologne et en Roumanie : le Bund, parti social-démocrate, mais aussi des partis réactionnaires comme le Parti populaire juif, de droite et nationaliste, à Berlin qui se présente aux élections locales dans les années 1920 et au début des années 1930. **Dans plusieurs pays d'Europe, les Juifs sont considérés non seulement comme une communauté religieuse, mais comme une minorité nationale ou une «nationalité» (URSS):** c'est valable à la fois en Russie puis en Union soviétique, mais aussi en Pologne, en Roumanie et en Tchécoslovaquie.

Selon Esther Benbassa (2000), suite à l'arrivée de ces Juifs de l'Europe de l'Est, , *«les liens avec le judaïsme se manifestent désormais pour beaucoup de Juifs par une solidarité d'un type plus moderne et non par la fréquentation des synagogues ou une pratique rigoureuse : les Juifs émancipés vont au secours de leurs frères d'Europe et d'Orient».*

Les Juifs français constituent une force plutôt modérée politiquement, du moins si on la compare aux militants et exilés communistes, socialistes et (ou) bundistes venus d'Europe de l'Est dans les années 1930, et aussi une force plus assimilationniste si l'on tient compte du vécu très différent des Juifs religieux ou sionistes venus de ces régions. Ces différentes forces se mobilisent contre la montée de l'antisémitisme en France, comme dans le reste de l'Europe et sont loin d'être passives.

La LICA de Bernard Lecache (ancêtre de la LICRA actuelle) joue un rôle important. Si la solidarité religieuse est faible, comme nous l'avons vu, la solidarité politique est plus efficace notamment dans le cas des procès contre Samuel Schwartzbad en 1926 puis de Herschel Gryspan en 1938, qui non seulement ne sont pas soutenus par le Consistoire et l'Alliance israélite universelle mais dénoncés par ces institutions.

«Un événement déclencha la mise en œuvre de la solidarité politique juive : l'affaire Schwartzbard. Le 15 mai 1926, dans le Quartier latin, Samuel Schwartzbard, Juif russe naturalisé français, assassina Simon Petlioura, ancien président du Directoire ukrainien : Schwartzbard expliqua son geste en imputant à sa victime la responsabilité des violents pogromes qui sévissaient en Ukraine. Durant tout le procès, qui dura jusqu'en octobre 1927, les Israélites français, dans leur grande majorité, se désolidarisèrent de leur coreligionnaire dont ils regrettaient le forfait, en ajoutant qu'un tel acte criait l'inadaptation des Juifs immigrés à leur patrie d'accueil. Ulcéré, un Juif d'origine russe et communiste, Bernard Lecache, fonda en 1928 avec quelques amis la Ligue internationale contre les pogromes, qui devint en 1929 la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA). [...] Sans se proclamer ouvertement juive, car elle comptait des hommes de toutes croyances, la LICA rassemblait en son sein des Juifs autochtones et immigrés autour de valeurs de gauche. La création de cette ligue ne fit que tendre davantage les relations entre les Juifs des organes officiels et leurs coreligionnaires opposants. Les critiques des premiers fusaient : ceux-ci accusaient la LICA, considérée comme une ligue d'immigrés, de constituer une menace pour le bien-être du judaïsme français. [...].

Quand, le 7 novembre 1938, le jeune juif polonais Herschel Grynzspan supprima Ernst Vom Rath, le troisième secrétaire de l'Ambassade d'Allemagne à Paris, les Israélites français adoptèrent la même attitude que lors de l'affaire Schwartzbard.» [J. Guedj, 2009.]

Selon Simon Epstein (1984), les Juifs sont attaqués à «trois niveaux touchant trois types de public» : sur le plan politique, ils «sont soupçonnés de bellicisme par désir de vengeance contre l'Allemagne» ; pour toucher les classes populaires, «on reproche aux Juifs d'être des "embusqués", de vouloir la guerre mais de ne pas vouloir la faire [...]. Le troisième thème s'adresse aux extrémistes du délire antijuif et se rencontre dans de nombreux incidents de rue. Les Juifs sont accusés de travailler pour l'Allemagne et de faire de l'espionnage pour les nazis».

Face à ces multiples offensives, une partie des Juifs de France, ceux situés plutôt à gauche, organisent «des réunions publiques, des campagnes de propagande, des opérations de boycott» et critiquent vertement les «tenants du judaïsme officiel» (J. Guedj, 2009).

Entre les deux guerres, la composition de la minorité juive en France change : le nombre d'artisans juifs à Paris baisse, même s'il reste presque majoritaire (45%) ; celui des commerçants augmente (33%) ainsi que celui des professions libérales (8%). Dans les années 1930, l'afflux de réfugiés juifs vient augmenter le nombre d'ouvriers (et notamment de travailleurs à domicile) et de chômeurs parmi eux.

Paris et sa banlieue regroupent la majorité des Juifs qui sont arrivés en France durant les années 1920 et 1930. «Ceux-ci se regroupaient par nationalité et cherchaient à recréer les structures tout autant que l'atmosphère du pays qu'ils avaient quitté, en conservant, notamment dans les premiers temps de l'installation en France, les modes de vie et coutumes de la contrée d'origine. Les quartiers immigrés, "véritables colonies" selon les Juifs français, ou shtetls ("petite ville" en yiddish) pour les immigrés, se situaient essentiellement dans la zone géographique du quartier de Saint-Paul, le Pletzl ("petite place" en yiddish), dans le 4^e arrondissement principalement, et regroupaient les Juifs d'Europe centrale et orientale. Le Pletzl faisait office de quartier religieux immigré. Tel n'était pas le cas du quartier de Belleville, dans les XIX^e et XX^e arrondissements, aux éléments nettement plus politisés, ayant souvent gagné la France de fraîche date. Quant au quartier de la Roquette, dans le XI^e arrondissement, il était surtout peuplé de Juifs orientaux. Le poids de l'immigration juive à Paris fit de la capitale un grand centre de la vie juive française et européenne ; la Province, bien qu'elle hébergeât nombre de Juifs immigrés, à Strasbourg, Metz, Lille, Bordeaux, Marseille ou Nice, perdait quant à elle de sa vigueur. À cette particularité géographique s'ajoutait le caractère familial et la longue durée de l'immigration juive.» (J. Guedj, 2009.)

Les «immigrés récents sont tailleurs, casquettiers, fabricants d'imperméables, maroquinières-façonniers ; ils travaillent à domicile et sont durement exploités par des petits patrons, généralement juifs eux-mêmes» (B. Philippe, 1997.) Ils ne travaillent pas toute l'année, mais quand ils triment c'est dix, douze heures par jour, voire plus.

«[...] Il va sans dire que ces nouveaux arrivants n'ont pas le moindre lien avec leurs coreligionnaires des arrondissements bourgeois» de Paris. J. Guedj (2009) souligne lui aussi que les Juifs français et étrangers ne se fréquentent pas donc ne se connaissent pas, les premiers reprochant aux seconds de ne pas être assez assimilés, parce qu'il ne faut pas «contrarier les intérêts de la France et des Français», que l'on doit abandonner tout particularisme et

«fusionner intégralement avec la nation». Certains vont très loin, en affirmant que la France n'a «nul désir de devenir le réceptacle des refusés et des indésirables» ! Soucieux des respectabilités, les Juifs français veulent «éviter de constituer la cible d'attaques antisémites» et craignent «le discrédit qui menace de rejaillir sur nous, juifs français, de certaines attitudes voyantes dont ne se froissent que trop violemment les susceptibilités populaires» (cité dans J. Guedj, 2009).

Les Juifs étrangers ont l'impression que les Juifs français sont mus par la pitié, une «simple charité de circonstance qui n'engageait pas l'avenir», un sentiment d'obligation et non par une véritable solidarité. J. Guedj (2009) souligne «les appels incessants des Israélites français au départ des Juifs nouvellement arrivés vers d'autres pays ou vers la Palestine. L'idée qui dominait était que la France ne pouvait plus héberger tous ceux qui désiraient y entrer».

Les notables du collectif juif, jusqu'ici très antisionistes, se mettent même à s'intéresser à la Palestine, comme ce rabbin Jacob Kaplan qui déclare en 1937 : «Le retour en Palestine pour mettre fin à l'oppression dont souffre Israël, voilà l'espérance formulée par nos anciens rabbins. [...] Félicitons-nous de l'existence du Foyer national juif à une époque où les pays d'immigration ferment leurs portes devant l'exode des juifs malheureux.»

Certains intellectuels juifs français établissent une hiérarchie entre les Juifs étrangers, même si cette hiérarchie ne correspond pas toujours aux préjugés xénophobes dominants dans le reste de la population⁴ : les Italiens, et plus généralement les Latins, sont considérés comme les plus franco-compatibles (à cause de leurs trois qualités : «la mesure, la raison et la clarté» !). Le judaïsme slave se signale, selon eux, par son «arriération religieuse et culturelle» ! Les Polonais et les Russes, les plus représentés dans l'immigration juive sont «archaïques, frustes, sales et malhonnêtes» même si on leur reconnaît le goût du travail ! Les Juifs allemands sont critiqués pour leur «instinct grégaire, leur militarisme qualifié de barbare et leur culture jugée bruyante et sauvage» (J. Guedj, 2009) ! Bizarrement, les Juifs d'Afrique du Nord, à l'époque, ne sont pas victimes de stéréotypes, sans doute parce qu'ils sont peu nombreux en France dans les années 1920.

Les critères de classe jouent à fond : «certains israélites français sont eux-mêmes saisis d'un réflexe de protection en face des nouveaux venus et cachent à peine leur aversion pour les "Polaks" et les "Boches", réfugiés politiques, chrétiens ou juifs» (B. Philippe, 1997).

Chez les notables juifs, on observe des mécanismes qui se répètent aujourd'hui dans l'attitude des immigrés bien installés en France par rapport à ceux qui arrivent ou qui sont là depuis peu de temps : «René-Raoul Lambert⁵ expose plusieurs fois dans la presse juive

4. «Certes, dans l'opinion française, les Italiens occupaient une place de choix, mais ils ne se voyaient pas décerner de lauriers aussi fournis que dans le cas de l'opinion juive ; l'on critiquait souvent leurs mœurs jugées primitives et leur éducation considérée comme peu soignée. En revanche, l'opinion française ne chargeait pas autant le portrait des Russes et des Polonais, qui suscitaient parfois une appréhension favorable, voire une attirance marquée, tandis que les Levantins étaient affublés d'importants défauts. Seul le cas des Allemands semble analogue.» (J. Guedj, 2009.)

5. Futur représentant de l'UGIF en zone Sud sous l'Occupation (durant laquelle il affirma : «Nous ne sommes que des travailleurs sociaux qui acceptent, pour le bien des malheureux,

l'impossibilité pour l'État, qui doit déjà faire face à la crise économique, d'aider les nouveaux venus. D'après lui, la communauté fait son devoir et "plus encore". Quant aux étrangers, s'ils veulent rester en France, "il leur faut s'adapter, adopter nos mœurs", "abandonner cette mentalité grégaire" qui les pousse à se rassembler» (B. Philippe, 1997).

Mais le problème est aussi religieux. *«Démunis matériellement, isolés moralement les [récents immigrés] "pieux" qui viennent solliciter l'aide du Consistoire éprouvent une autre sorte de mise à l'écart»*. Les Juifs qui sont arrivés récemment d'Europe centrale (autrement dit les «Juifs du ghetto» reprochent au grand rabbin de *«parler aux femmes, de sortir le samedi avec une canne, de ne jamais vérifier le couteau du cho'het⁶ (sacrificateur), de bénir les fidèles alors qu'il n'était pas Cohen, etc. Quant à la synagogue, ce n'était pas une synagogue, mais une église»* à cause de la présence de l'orgue, d'un chœur, de la présence de femmes, y compris non juives dans le chœur, etc. (B. Philippe, 1997).

Le Consistoire pratique une discrimination, sociale et nationale, au sein même de ses institutions : *«De fait, les relations entre le Consistoire et les immigrés demeurèrent tendues jusque dans les années 1930. Une série de mesures restrictives avait jusqu'alors limité l'entrée des Juifs nouvellement installés : jamais plus d'un quart d'immigrés ne devaient siéger dans les conseils, une clause imposait à tout individu désireux d'entrer dans les instances consistoriales de résider depuis au moins dix ans dans le département et d'être affilié depuis cinq ans au consistoire local, tandis que certains conseils n'acceptaient aucun immigré. Même après 1932 et l'abrogation de ces mesures, l'on opérât un tri : de hautes personnalités immigrées, comme Isaac Naiditch ou le baron Alfred de Gunzbourg, furent intégrées.»* (J. Guedj, 2009).

«Politiquement, plus encore, un fossé se creuse entre les israélites de vieille souche et les immigrés [juifs]. Les premiers ont généralement le cœur à gauche et votent souvent radical-socialiste et certains militent au sein de la SFIO, rares sont ceux qui s'engagent au-delà. Ce n'est pas le cas des immigrés ; la révolution russe qui a chassé l'autocrate garde son prestige parmi eux.» (B. Philippe, 1997)

Pour Renée Poznanski (2004) : *«Venant de pays où les politiques répressives et/ou antisémites s'intensifièrent durant cette période [l'entre-deux-guerres] les immigrés juifs avaient été attirés par l'image de la France qui était à la fois l'héritière de la Révolution française ; la patrie des droits de l'homme ; et un État avec une forte identité révolutionnaire.»*

C'est pendant le Front populaire que le PCF commence à recruter des adhérents et surtout des «compagnons de route» (ceux qui avalent toutes les couleuvres sans discuter) sur la base de l'antifascisme parmi les intellectuels français juifs, ceux d'origine immigrée récente étant

d'administrer les œuvres en liaison avec les autorités»), il fut déporté et mourut à Auschwitz en 1943, comme d'ailleurs son homologue en zone occupée, avec leurs familles.

6. Qui peut devenir cho'het ? *«il faut avoir suivi une formation et un réel entraînement, [...] être habilité par le Consistoire et par le ministère de la Santé, être en pleine possession de ses capacités physiques, [...] et être respectueux des règles de la religion dans sa vie quotidienne»* («Qu'est ce que l'abattage rituel ? La che'hita», Philippe Haddad, akadem.org). Le cho'het doit utiliser un couteau parfaitement aiguisé et sans dentelure, l'objectif étant de provoquer une mort cérébrale immédiate, censée être la moins douloureuse pour les animaux.

plus nombreux selon R. Poznanski (2004). Néanmoins, les sommets de l'appareil ne comptent pas un seul Juif à l'exception d'Eugen Fried, agent du Comintern qui est en relation directe avec la direction soviétique et jouera un rôle important jusqu'en 1939 : et de Jean Jérôme, dirigeant de la MOI et du PC clandestin, arrêté en avril 1943, et qui échappe miraculeusement à la déportation.

Au niveau des militants de base, c'est parmi les travailleurs immigrés et les immigrés pauvres que le PCF fait une petite percée. Il faut dire que, en 1925, les immigrés constituent un quart de la classe ouvrière. A partir de son cinquième congrès, qui se tient à Lille en 1926, le PCF organise les travailleurs par nationalité ou par langue dans la MOE (Main-d'œuvre étrangère) qui devient en 1932 la MOI, Main-d'œuvre immigrée et qui a une sous-section juive.

Si les sections syndicales yiddishophones sont dominées par le Bund jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, les communistes juifs acquièrent la majorité en 1923 dans le Comité intersyndical juif qui prend la succession de l'Interseksti Buro et aussi dans la Kultur-Ligua. Les communistes créent des «associations mutualistes avec l'Union des sociétés juives, culturelles avec la Kultur Ligua» (ce qui amena les bundistes à créer le Club Medem) «sportives⁷ avec le YASK, de jeunesse avec l'IK et une section juive du Secours rouge international. L'ensemble de ces organisations se fédère autour d'un organe de presse en yiddish : la Naïe Presse» (David Douvette in RHICOJ, 1985). Ces structures seront dissoutes en 1939 mais constitueront «autant de bases pour le recrutement de la Résistance communiste et de la Résistance juive communiste», comme nous le verrons plus loin.

Selon Annie Kriegel (1984), les juifs immigrés qui adhèrent au PCF durant l'entre-deux-guerres «y allaient parce qu'ils étaient des prolétaires et que le PCF leur apparaissait, à eux au même titre qu'à des travailleurs français, comme le "parti de la classe ouvrière"». La minorité juive est prisonnière des limites étroites des traditions. En décidant d'adhérer à une «minorité de caractère social et politique» (comme celle que représente le PCF) «plutôt que d'être condamnés de naissance à cette minorité au fondement bizarre qu'est la minorité juive», les Juifs peuvent vivre ce choix comme une «libération». Du moins telle est l'analyse de cette historienne.

On retrouve des phénomènes similaires pour les Juifs d'Angleterre à la même époque : assimilation progressive, lente montée dans l'échelle sociale, plus grand militantisme juif dans les catégories sociales et les quartiers les plus pauvres, mais également forte politisation à gauche dans la petite bourgeoisie intellectuelle juive⁸.

Il convient cependant de relativiser cette influence de la gauche sur la classe ouvrière juive : «seule une minorité des immigrés juifs étaient politiquement actifs». A Paris, au milieu des années 1930, le PCF organise 600 Juifs dans sa section linguistique yiddishophone et la CGTU 700 artisans et travailleurs juifs. Fondé en 1934, la *Naye Prese*, le seul quotidien communiste

7. Selon A. Wieworka (2018), «*Le sport fut, pour la jeunesse juive au début du XX^e siècle, beaucoup plus qu'une distraction, qu'une source de plaisir. Il fut la voie royale de la régénération, la rupture avec la vie d'avant, et les clubs sportifs furent, en Pologne et ailleurs, en France donc, le lieu d'une intense politisation.*»

8. Cf. Jason L. Heppel, «Party recruitment : Jews and Communism in Britain» in Jonathan Frankel, dir., 2004.

juif publié en Europe, a 10 000 lecteurs (chiffre officiel), du moins au départ. Après 1936, le PCF crée une nouvelle «organisation de masse» yiddishophone, le Farband, pour rivaliser avec la Fédération des sociétés juives de France, d'orientation sioniste. Selon R. Poznanski, l'influence communiste augmenta au détriment des organisations sionistes au moins jusqu'en 1939.

De plus, contrairement à d'autres groupes immigrés, la composition sociale de la classe ouvrière juive (ouvriers à domicile, apprentis chez des artisans, employés dans de petits commerces) n'est guère propice à une organisation syndicale permanente. En effet, «à l'exception de la période du Front populaire, les syndiqués juifs ne constituèrent jamais plus de 2,5 à 3 % des travailleurs immigrés juifs à Paris (R. Poznanski, 2004).

Quelles que soient leurs opinions politiques ou spirituelles, les Juifs d'Europe orientale ou centrale, athées ou religieux, de gauche ou de droite, n'ont pas l'habitude, lorsqu'ils émigrent en France dans les années 1920/1930 de mettre leur judéité au second plan, de la cantonner dans un domaine privé. A la fois parce que l'antisémitisme des pays d'Europe orientale (Russie comprise) est beaucoup plus virulent et violent qu'en France, mais aussi parce qu'ils sont nés dans des sociétés où ils étaient considérés comme Juifs d'abord, membres d'une minorité nationale juive, pratiquants supposés du judaïsme, et comme citoyens en second lieu.

Il existe de nombreux journaux en yiddish, communistes, bundistes et sionistes, dans l'entre-deux-guerres qui touchent entre 15 et 18 000 personnes chaque jour. Des sections juives se créent à la CGT puis à la CGTU et, en 1936, la Commission intersyndicale juive compte 12 000 adhérents entre les différentes sections syndicales de langue yiddish.

«En 1939, la communauté israélite est donc composée en grande partie d'étrangers. 90 000 juifs seulement sont français sur environ 300 000.» (B. Philippe, 1997). Et, comme lors de la première guerre mondiale, l'on voit la même idéologie nationaliste fleurir chez les notables juifs : «La France commande. Les peuples de la raison obéissent, car ils savent que la France marche à la tête de la civilisation» (*L'Univers israélite*, 8 septembre 1939). Trente mille juifs étrangers s'enrôlent et rejoignent «les rangs des 11^e et 12^e régiments étrangers d'infanterie, des 21^e, 22^e et 23^e régiments de marche des volontaires étrangers qui iront combattre en Belgique et dans le Nord de la France» (P. Landau in P. Birnbaum, dir., 1990).

En 1932, Albert Saguès, enseignant de l'Alliance universelle, n'hésite pas à écrire que les «autres peuples» se sont mis «à notre école et ont étanché leur soif d'idéal aux sources de notre religion». En effet, selon lui, «Les prophètes sont aujourd'hui – et c'est la gloire du judaïsme – revendiqués par toute l'humanité qui s'est assimilée au judaïsme». Présenter la Déclaration des droits de l'homme de 1789 comme l'application des principes du judaïsme est de bonne guerre (les catholiques feront de même après la seconde guerre mondiale, quand ils accepteront enfin la République) mais ne pas voir – en 1932 – que ces principes sont loin d'être unanimement partagés, particulièrement en Europe ; c'est faire preuve d'une cécité politique inquiétante, cécité caractéristique du chauvinisme français, qu'il soit porté par des Juifs ou pas. Mais il ne faut pas oublier que dans l'entre-deux-guerres, les «israélites» français sont animés par un «patriotisme exacerbé» car pour eux «les intérêts de la France devaient primer toute autre considération, y compris religieuse» (J. Guedj, 2009).

Lors de la déclaration de guerre, plusieurs milliers de Juifs demandent à s'enrôler dans les troupes françaises. «Tandis que la Fédération des sociétés juives de France et le journal yiddish

Parizer Haint appellent les immigrés à s'engager dans l'armée à la fois pour lutter contre le nazisme et afin de combattre pour la France, les communistes juifs publient une déclaration de volontaires juifs de Belleville, qui expriment leur désir de se montrer dignes de la France et de conquérir le droit de participer, après la guerre, à la reconstruction du pays» (in RHICOJ, 1985).

* JUIFS ET MAGHREBINS

Même si une partie des travailleurs et des soldats maghrébins, repartent dans leurs pays, cette période voit l'arrivée de travailleurs algériens, marocains et tunisiens qui travaillent dans des secteurs peu qualifiés.

Ces travailleurs coexistent avec les travailleurs juifs dans quelques grandes villes comme Paris et Marseille. Des liens se créent entre eux, à travers les cafés qu'ils fréquentent ensemble ; les concerts de musique auxquels ils assistent (les formations musicales maghrébines comptent fréquemment des musiciens juifs et les airs sont souvent composés par des Juifs d'Afrique du Nord) ; les plats qu'ils mangent ensemble (par exemple, les propriétaires juifs de cafés-restaurants servent une fois par semaine un couscous) ; les boucheries kasher que fréquentent les musulmans, etc. A Paris, les Juifs d'Afrique du Nord travaillent dans tous les secteurs : marchands de quatre saisons, chiffonniers, manœuvres, tailleurs, couturiers, peintres en bâtiment, maçons, garçons de café, employés de commerce, coiffeurs, etc. Ils transportent avec eux leurs habitudes culinaires, et parfois même vestimentaires (au grand scandale des plus « assimilés » !). Selon J. Laloum (2005), les Juifs polonais âgés et religieux du III^e arrondissement de Paris, quand ils sont attaqués par les fascistes durant les années 1930, font appel à ceux qu'ils appellent les « Arabes » ou les « Les Juifs Arabes » pour les défendre. Néanmoins, les mariages entre ashkénazes et sépharades sont rares et mal vus.

Le Front populaire ne change rien ni à la domination coloniale ni à la situation des colonisés vivant dans l'Hexagone. D'autant plus que le chef du gouvernement et dirigeant de la SFIO, Léon Blum, n'est pas un adversaire déterminé du colonialisme : pour lui, «dans la mesure où la France possède des colonies, elle doit les gérer en étant fidèle à ses principes universels» (E.B. Katz, 2017) et en préparant «les peuples à s'autogouverner» (*idem*). Désireux d'«éviter la violence dans les colonies, soit sous la forme de la conquête coloniale ou de la répression, soit sous celle de la résistance anticoloniale» (*idem*), il adopte une position médiane qui mécontente aussi bien les colons français que les colonisés algériens, notamment avec son plan Blum-Violette (qui ne fut jamais voté, donc jamais appliqué) et qui prévoit de distribuer parcimonieusement la nationalité française «à environ 21 000 Algériens musulmans, en fonction de leur grade militaire ou de leur niveau d'éducation, sans qu'ils aient à abandonner leur statut de musulmans» (*idem*).

Selon E.B. Katz (2018), à la fin des années 1930, les relations qu'ils présentent comme «harmonieuses voire amicales⁹» entre les Juifs et les Maghrébins se détériorent : «[...] Si les

9 Une fois n'est pas coutume, Georges Bensoussan considère qu'il faut faire appel à une analyse de classe (*sic*) ! Cette affirmation pour le moins surprenante repose sur l'hypothèse selon laquelle les élites juives dans les pays dits « arabo-musulmans » auraient toujours eu une

vies quotidiennes des juifs et des musulmans sont entremêlées, leurs attachements politiques deviennent conflictuels ; si les deux groupes restent liés, c'est dans un cadre souvent restreint» Il attribue ce changement à l'implantation de différents mouvements aussi divers que «le nationalisme anticolonial, la réforme islamique¹⁰, le sionisme», etc.



* Comme le proclame, avec assurance, un manuel destiné aux élèves qui préparent le certificat d'études, ouvrage édité sous le Front populaire : «La colonisation se justifie par la mission civilisatrice des peuples blancs. [...] La France est de toutes les puissances coloniales celle qui a le plus complètement et le plus consciencieusement rempli cette mission. [...] Les colons français ont été pour les indigènes de véritables éducateurs. Ils leur ont d'abord donné l'idée et le goût de la mise en valeur de terres incultes et sauvages.»

existence plus « harmonieuse » pour reprendre l'expression (politiquement correcte) de Katz, que les masses juives paupérisées. J'ignore si Bensoussan raison, mais cette piste permet au moins de comprendre pourquoi les témoignages des Juifs ayant quitté le Maghreb divergent aussi radicalement. (cf. « Juifs en pays arabes : le grand déracinement 1850-1975 »), conférence de 2022 <https://www.youtube.com/watch?v=5CtI8iE06Q4>). Il est amusant que cet historien conservateur, objet de la haine des militants de gauche, s'intéresse aux classes sociales dans les « sociétés juives » (terme qu'il préfère à celui de communautés) alors qu'un historien de gauche comme Katz ignore les différences de classe pour ne voir que les « communautés »...

10 «La première guerre mondiale et la défaite ottomane en 1918 inaugurent ce que les historiens arabes appellent volontiers de nos jours la "seconde nahda". C'est le temps de la fondation des États arabes modernes, des luttes pour l'indépendance, de la remise en cause de l'identité française de l'Algérie, de la théorisation du nationalisme arabe.» Plusieurs penseurs joueront un grand rôle dans cette renaissance dont Mohamed Abduh (pour une version à l'eau de rose on pourra lire <https://oumma.com/mohammad-abdouh-au-coeur-du-mouvement-de-la-reforme/>) et son élève Rachid Rida, qui influencera les Frères musulmans. On trouve la même ambiguïté lexicale dans les écrits de Tariq Ramadan qui appelle «réformateurs» ces théologiens ou intellectuels musulmans réactionnaires qui ne remettent pas en cause les traditions patriarcales et autoritaires de l'islam (comme de toutes les autres religions) mais qui se prétendent « anti-impérialistes ».

* La situation des Juifs en Algérie

La majorité des Juifs (60%) sont des travailleurs manuels en Algérie : «*tailleurs, cordonniers, brodeurs, cardeurs, matelassiers, menuisiers, imprimeurs, mécaniciens, bijoutiers pour les hommes, couturières et dactylos pour les femmes*» (L. Valensi, 2016).

Le reste de la population juive se répartit entre

- les commerçants et les négociants (10%) ;
- les services (comptables, représentants) soit 12% ;
- et la fonction publique (police, poste, chemins de fer) soit 10 %.

Les synagogues sont de plus en plus «*désertées par le jeunesse juive*» et les «*institutions culturelles [...] réduites à leur plus simple expression*» ; «*aucune œuvre juive n'a de budget assuré*» (A. Chouraqui, 1998) ; et la nouvelle génération supporte mal de porter des prénoms d'origine biblique. En Algérie, on peut «*naître, se marier, divorcer et mourir sans avoir recours aux rabbins ni passer par la synagogue*» (*idem*), ce qui n'est pas le cas au Maroc et en Tunisie où les tribunaux rabbiniques continuent à régenter la vie quotidienne des Juifs.

Dès 1921, la municipalité d'Oran est entre les mains du parti antisémite du docteur Molle. Le journal *Le Petit Oranais*, qui paraît trois fois par semaine, diffuse une propagande antijuive toute l'année. A partir de l'ascension de Hitler au pouvoir, d'immenses croix gammées dessinées au goudron fleurissent sur les murs. L'hostilité des colons au Front populaire déclenche une mobilisation contre les Juifs qui aboutit au massacre du 5 août 1934.

Les émeutes de 1934, particulièrement meurtrières à Constantine, se traduisent par des pillages de magasins juifs et des violences dans d'autres villes (Aïn Beida, Jemmapes, Hamma, Bizot, etc.), violences auxquelles participent colons et Maghrébins.

Si l'Association des oulémas du cheikh Ben Badis lutte pour «*la défense et la promotion de la culture arabo-musulmane*» et la Fédération des élus musulmans réclame «*l'égalité des droits sans nullement remettre en cause le régime colonial*», elles ne tiennent pas un discours antisémite, du moins jusqu'aux émeutes d'août 1934, qui marquent un tournant pour les courants religieux et politiques algériens.

La presse religieuse (*El Chihab*) dénonce «*l'envahissement par les juifs des milieux administratifs et des milieux politiques parisiens, leur prépondérance dans les emplois, même sur l'élément français*». Elle établit des statistiques ethniques, affirmant, par exemple, que les Postes de Constantine emploient «*plus de 30 juifs, cinq Français et un seul musulman*».

Quant au dirigeant nationaliste modéré Ferhat Abbas, dans *L'Entente*, en septembre 1934, après un coup de chapeau poli aux prolétaires juifs «*vivant sans hygiène, sans ressource*» pour lesquels il feint d'exprimer sa solidarité, il a lui aussi recours aux clichés antisémites contre la «*bourgeoisie israélite*» qui «*est partout*», le «*bourgeois juif complètement occidentalisé [...] inféodé au parti qui détient le pouvoir*» et les «*dirigeants israélites*» qu'on trouve «*dans les loges maçonniques, dans les partis dits de gauche, de la Ligue des droits de l'homme à la tête des grands quotidiens*».

L. Valensi (2016), qui cite ce texte, conclut que cet article «*mêle l'analyse marxiste qui oppose prolétariat et bourgeoisie et la rhétorique antisémite*» mais oublie de nous expliquer

qu'il s'agit d'une très vieille tradition qui a commencé au XIX^e siècle et se poursuit encore aujourd'hui, au XXI^e siècle.

Les émeutes d'août 1934 durent plusieurs jours, dans l'indifférence totale du reste de la population et de la police françaises. Elles marquent considérablement les Juifs d'Algérie pour qui la peur physique du massacre devient permanente, ce qui fait dire à l'un d'eux, cité par L. Valensi (2016) : «*L'essentiel du racisme anti-arabe [...] chez les juifs, il remonte à ça.*»

Selon L. Valensi (2016) le député-maire, Emile Morrineau, qui «*avait été le leader des antisémites en 1898*» reprend le flambeau. Il crée en 1938 «*les Amitiés françaises, qui avaient pour objet l'organisation de "la défense contre les Israélites de Constantine"*». Il propage ses idées dans le quotidien *Le Républicain* qu'il dirige, soutenu par deux autres journaux hostiles aux Juifs, *L'Eclair* et *Tam-Tam*.

L'Action française, les Croix-de-feu, puis le PPF à partir de 1936 stimulent l'antisémitisme des colons mais aussi des musulmans. Ils mènent une campagne permanente pour abolir le décret Crémieux et contre les Juifs censés s'enrichir au détriment des «indigènes».

*** La prétendue «question juive» a-t-elle été centrale ou périphérique dans l'histoire de France après 1791 ?**

On connaît la position de Zeev Sternhell pour qui l'antisémitisme français a joué un rôle fondamental et aurait même inspiré le fascisme italien et le nazisme allemand. Selon lui, toute l'histoire politique de la France depuis la Révolution est marquée par un combat entre les partisans des Lumières et des droits de l'homme, d'un côté, et, de l'autre, leurs adversaires obscurantistes, nostalgiques d'une France paysanne et bucolique, soumise à l'Église et fidèle à ses traditions séculaires, hostile à l'industrialisation et à la modernisation. Ces «anti-Lumières» seraient donc antisémites parce que la «décadence» de la France s'expliquerait, d'après eux, par le rôle central et négatif des Juifs dans son histoire ; et cette idéologie puiserait à la fois dans le patrimoine de la droite (christianisme, ruralisme) et de la gauche (anticapitalisme). Les hypothèses de Zeev Sternhell sont exposées à nouveau dans un livre collectif qu'il a dirigé, *L'histoire cachée, La Rocque, les Croix de feu et le fascisme français*, Cerf, 2019.

D'autres historiens (anglo-saxons pour la plupart¹¹) ont souligné des tendances lourdes différentes dans les rapports entre les Français et les Juifs. Selon E. Weber¹², par exemple, la masse des Français se caractérisèrent davantage par leur **indifférence totale et leur passivité** par rapport au sort des Juifs que par un antisémitisme racial et militant, permanent et durable. Pour ces historiens, le «problème juif» n'intéressa pas la majorité des Français ni pendant l'Affaire Dreyfus (1898), ni pendant les années 1930, ni même sous l'Occupation – du moins avant les rafles d'enfants en 1942 qui provoquèrent une certaine prise de conscience et une

11. Cf. l'ouvrage collectif dirigé par Frances Malino et Bernard Wasserstein, *The Jews in modern France*, Brandeis University Press, 1985.

12 « Reflections on the Jews in France » in F. Malino et B. Wasserstein, *op. cit.*

mobilisation du moins chez les protestants et catholiques de base. Selon E. Weber et S.A. Schuker (in Malino, 1985), les Juifs furent essentiellement considérés par les Français comme des étrangers pendant tout le XIX^e et le XX^e siècles, et comme une minorité négligeable ; les dirigeants politiques et le peuple français n'auraient jamais manifesté de puissants sentiments de solidarité vis-à-vis des étrangers vivant sur leur sol, et ne souhaitaient nullement créer une société ouverte et multiculturelle, à l'américaine en quelque sorte. Ces historiens expliquent ainsi l'indifférence face aux lois contre les étrangers prises à partir de 1932, puis face aux lois antisémites de Vichy en 1940 et 1941.

Stephen A. Schuker¹³ va même jusqu'à étudier l'antisémitisme durant la Troisième République sous l'angle des possédants et des «braves gens», et à «rationaliser» leur hostilité vis-à-vis des Juifs : le Front populaire (dans le gouvernement duquel six ministres sur dix¹⁴ étaient «juifs» et qui était soutenu par des parlementaires «juifs» – 10 sur 400, pas vraiment un «lobby» !!!) était incompetent sur le plan économique, incapable de réarmer le pays face à l'Allemagne et ne comprit rien aux intentions de Hitler ; les Juifs étrangers («clandestins» ou pas) exerçaient une forte pression sur le marché du travail dans ces années de crise ; parmi eux, un certain nombre d'agitateurs communistes et anarchistes n'avaient rien à faire en France ; il fallait donc réserver la priorité des emplois aux Français de souche et expulser les «surnuméraires», etc.

S.A. Schuker pousse le bouchon tellement loin que Pierre Birnbaum (1995), qui a collaboré au même ouvrage collectif que son collègue historien en 1985, s'est senti obligé d'écrire dans une note insérée dans l'un de ses ouvrages, dix ans plus tard : *«Adoptant presque les thèses des partisans de l'antisémitisme politique, Stephen A. Schuker, estime de nos jours, de manière surprenante, que les historiens minimisent la forte présence des juifs dans le gouvernement du Front populaire ; il la considère lui-même comme beaucoup trop forte et comprend qu'elle ait pu provoquer en retour des réactions antisémites.»*

Ces réserves importantes faites, l'article de S.A. Schuker a au moins l'utilité de nous restituer la façon dont le «problème juif» pouvait être vu non seulement par la droite et l'extrême droite, mais aussi par certains courants du centre (parti radical) et de la gauche (le courant animé par Déat par exemple au sein de la SFIO¹⁵), alors que l'on ignorait que le judéocide allait advenir et que l'on ignorait, ou du moins que l'on n'envisageait pas, les conséquences pratiques létales de ces discours antisémites.

13 Son article est disponible en anglais sur le site de cet universitaire: «Origins of the “Jewish problem” in the Later Third Republic» in Frances Malino et B. Wasserstein, *op. cit.*

14. Selon P. Birnbaum (1995), ils étaient en réalité trois et non six !

15. Dans *Un mythe politique : la «république juive»* (1995), P. Birnbaum cite de nombreux exemples de déclarations antisémites proférées par des dirigeants du Parti radical et de la SFIO, dans les années 1930. Il décrit également comment l'Action française, les Camelots du Roi et les journaux d'extrême droite surveillent, exactement comme le site fascisant Fdesouche aujourd'hui, toutes les déclarations racistes, xénophobes ou antisémites de la gauche, afin de démontrer à la fois qu'ils ont «raison» et qu'ils ne sont pas les seuls à défendre une vision «réaliste» de la situation sociale et économique.

Après tout, les pogroms n'étaient pas une coutume française depuis 1791 (si l'on excepte les émeutes antijuives de 1848), et les émeutes meurtrières contre des étrangers en France avaient visé d'autres catégories de la population comme les Italiens (massacre d'au moins huit prolétaires italiens, en 1893, à Aigues-Mortes), mais pas les Juifs. Un tel contexte permet de mieux comprendre à la fois la cécité politique et la volonté de nombreux notables juifs de faire profil bas dans les années 1930 (croyant toujours que la «discrétion» permet de contenir l'antisémitisme), puis même de collaborer avec Vichy, tant pour eux il était inconcevable que Pétain puisse se comporter comme Hitler avec les Juifs, en tout cas envers ceux qui détenaient une carte nationale d'identité.

Mortelles illusions !

Ce n'était pas l'objectif de S.A. Schuker lorsqu'il écrivit son article en 1985 sur « L'origine du "problème juif" sous la Troisième République tardive» (Malino, 1985), mais le portrait qu'il nous dresse de la France des années 1930 et 1940 fait tristement penser à la situation actuelle, à la montée de la xénophobie et du racisme antimusulmans, et aux raisonnements nationalistes que l'on entend à droite comme à gauche pour justifier l'expulsion (ou le retour au pays) des étrangers «sans papiers».

Sources citées :

- Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*, Seuil, 2000 (2^e éd.).
- Georges Bensoussan, « Juifs en pays arabes : le grand déracinement 1850-1975 », conférence de 2022 <https://www.youtube.com/watch?v=5CtI8iE06Q4>).
- Pierre Birnbaum, *Un mythe politique, la «république juive»*, Tel, Gallimard, 1995),
- Philippe Bourdrel, *Histoire des Juifs de France*, tome 2, Albin Michel, 2004
- David Douvette in RHICOJ (dir.), *Les Juifs dans la Résistance et la Libération*, Editions du Scribe, 1985
- Simon Esptein, *L'antisémitisme français aujourd'hui et demain*, Belfond, 1984
- Jérémy Guedj, «Les Juifs français face aux Juifs étrangers dans la France de l'entre-deux-guerres», *Cahiers de la Méditerranée* n° 78, 2009
- Ethan B. Katz, *Juifs et musulmans en France, le poids de la fraternité* [2015], Belin, 2018
- Annie Kriegel, *Réflexion sur les questions juives*, Pluriel, 1984
- Jason L. Heppel, «Party recruitment : Jews and Communism in Britain» in Jonathan Frankel, (dir.), *Dark times, Dire decisions. Jews and communism*, Oxford University Press, 2004
- P. Landau Pierre Birnbaum, *Histoire politique des Juifs de France. Entre universalisme et particularisme*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1990
- Jean Laloum, « Des Juifs d'Afrique du Nord au Pletzl ? Une présence méconnue et des épreuves oubliées (1920-1945) », *Archives Juives*, 2005/2, volume 38
- Frances Malino et Bernard Wasserstein, *The Jews in modern France*, Brandeis University Press, 1985.
- Béatrice Philippe, *Etre juif dans la société française. Du Moyen Age à nos jours*, Editions Complexe, 1979, 1997
- Renée Poznanski, «On Jews, Frenchmen, Communists and the Second World War», in Jonathan Frankel (dir.), *Dark times, Dire decisions. Jews and communism*, Oxford University

Press, 2004. (un article dans un ouvrage collectif.)

S.A. Schuker, : "Origins of the 'Jewish Problem' in the Later Third Republic," in Frances Malino et al., dir., *The Jews in Modern France* (Hanover: University Press of New England, 1985).

Zeev Sternhell (dir.), *L'histoire refoulée. La Rocque, les Croix de feu et le fascisme français*, Cerf, 2019

Lucette Valensi, *Juifs et musulmans en Algérie (VII^e-XX^e siècle)*, Tallandier 2016, Texto 2018

Eugen Weber, « Reflections on the Jews in France », in F. Malino et B. Wasserstein, *op. cit.*

Annette Wieworka, *Ils étaient juifs, résistants, communistes* [Denoël 1986], Perrin (édition considérablement modifiée), 2018